



Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CSA-D de repli du 9 avril 2026

Madame l'IA-Dasen,
Mesdames et messieurs les membres du CSA-D,

Pour ce CSA-D de repli concernant la carte scolaire du 1^{er} degré, nous n'allons pas vous réexposer l'ensemble de nos exigences, mais bien mettre en lumière certaines de nos interrogations quant aux choix que vous avez opérés pour la carte scolaire de la rentrée 2026 dans notre département.

Nous ne redirons pas que la mise en place des PAS en prélevant des moyens sur les cartes scolaires du 1^{er} et du 2nd degré est inacceptable, que la baisse démographique ne doit pas être une aubaine budgétaire ou que la désécialisation des remplaçants annonce la fin certaine de la formation continue.

Nous voulons, au contraire, réitérer notre désapprobation à l'encontre des bricolages pédagogiques de type GS/CP imposés pour économiser des ouvertures de classe. Outre que ces choix doivent rester à l'initiative des équipes, ils sont anxiogènes pour les équipes et le plus souvent hors cadre légal, notamment lorsqu'un professeur des écoles enseigne à des élèves qui ne relèvent pas de son école d'affectation. Pire, il enseigne finalement dans une autre école que la sienne. Que ferez-vous s'il arrive quoi que ce soit à un élève ou à ces enseignants ? Nous demandons depuis l'an dernier déjà, des garanties de sécurisation pour ces collègues, lesquelles n'arrivent jamais.

Concernant les fermetures dans des écoles maternelles où de véritables dispositifs « moins de 3 ans » sont mis en place, c'est-à-dire avec une classe spécifique dont le nombre d'élèves est plafonné, ainsi que du personnel dédié exclusivement à l'accueil de ce public spécifique : nous nous interrogeons sérieusement sur vos intentions à plus ou moins long terme. Nous y voyons la volonté de supprimer ces dispositifs, petit à petit. Pour preuve, vous n'avez toujours pas actualisé les documents de travail concernant ces dispositifs, malgré nos demandes répétées depuis des années, et vous vous basez donc sur des moyennes qui ne correspondent absolument pas aux réalités de ces écoles à dispositif TPS.

Enfin, vous avez su accorder une attention particulière aux publics fragiles, comme pour l'école de Verdun à Sisteron. Nous nous devons de vous alerter, une nouvelle fois, sur l'école de La Brillanne, dont le profil est similaire à celui de l'école de Verdun. Son IPS est plus faible que la moyenne, les arrivées d'élèves, souvent avec des bagages sociaux complexes, se font tout au long de l'année, au gré des attributions de logements sociaux, ce qui rend les estimations de rentrée plus qu'incertaines. Aussi, sans moyens de réserve, nous sommes plus qu'inquiets pour les conditions d'apprentissage des élèves, ainsi que pour les conditions de travail des enseignants face à des effectifs de classes surchargés en multiniveaux.

Merci pour votre écoute.